

Le Griffon

Important :

*Ce dossier étant composé de pages doubles,
pour un meilleur confort de lecture du fichier PDF,
choisissez dans la rubrique «Affichage»,
l'option «continue page double».*

« Les Champs » : la première pierre posée

La pose de la première pierre des « Champs », **l'espace commercial** qui s'implante sur le Champ de Mars, a eu lieu le 2 octobre dernier. L'occasion pour le promoteur et la Ville de détailler le projet et les enseignes signées.

Aménagement

La grande foreuse, qui creusera le sol pour y couler des pieux de 8 à 10 mètres de profondeur soutenant les fondations, était arrivée depuis plusieurs jours. Les fourmis avaient commencé de décorer les palissades. Tout était prêt le 2 octobre dernier pour poser la première pierre des « Champs », le futur espace commercial de la ville centre de l'agglomération. Une cérémonie organisée par ING Real Estate et Spie Batignolles Immobilier, associés sur ce projet briochin (voir encadré ci-contre), en présence des élus, des représentants du commerce et du monde de l'économie, des conseils de proximité et de tous ceux qui ont participé à l'élaboration d'un dossier complexe.



Pose de la première pierre par M. Joncour, Mme Diuron, MM Koch et Ailloud.



Vue de l'entrée des Champs depuis la place Saint-Guillaume...

« Les Champs », c'est le nom qui a été retenu pour cet équipement : une référence au Champ de Mars, la place sur laquelle il s'implante, site historique (lire p. 34) et emblématique de Saint-Brieuc ; une allusion à la dimension « nature » d'un centre qui fera la part belle à la végétation dans son architecture, à la flânerie dans sa conception ; un clin d'œil également à une célèbre avenue, clin d'œil non dénué d'humour

mais qui affirme aussi l'ambition de cet équipement, une des pièces maîtresses de la redynamisation du centre-ville.

Bien intégrer « Les Champs » dans le centre-ville

« Nous avons étudié le fonctionnement de votre ville, observé ses habitants, pour insérer la meilleure réponse urbaine », a dit Paul Koch,

Un projet urbain en chiffres

Les Champs représentent 8359 m² de surfaces de vente (sans les réserves) ; 6200 m² d'espaces paysagers dont 5200 m² de toiture végétalisée ; 1500 m² de rues couvertes ; 350 m² de place publique au cœur de l'espace commercial ; 643 places de parking. Les Champs s'ouvrent sur un jardin public de 1500 m² place Allende. Deux groupes de dimension internationale se sont associés pour développer ce centre commercial à Saint-Brieuc : ING Real Estate Development et Spie Batignolles Immobilier ont fait appel aux architectes-urbanistes de Reichen & Roberts et associés pour la conception des Champs. Spie construit. Et deux filiales d'ING s'engagent dans le projet : ING REIM acquiert le centre commercial et Q Park le parking.



© DR



...et depuis la rue Général Leclerc, prolongée d'une rue couverte : une boucle piétonne assure ainsi la liaison entre le centre-ville et Les Champs.

26 % des surfaces commerciales «signées»

Au 2 octobre, 26 % des surfaces étaient signées: au Monoprix s'ajoutent les boutiques L'Occitane, Beauty Success, La Mode est à Vous, l'opticien Lissac. H&M fera partie des 5 moyennes surfaces, les accords juridiques étant «en cours de finalisation». Avec cette enseigne de renom, 42 % de surfaces seront commercialisées. Les autres négociations se poursuivent.

Autant de partenaires qui, comme les Briochins, suivront de près l'évolution des travaux sur un an et demi. La première phase consiste à forer, creuser et établir les fondations, avant le gros œuvre du parking et du centre (d'ici la fin de l'été 2008), l'aménagement intérieur de l'espace commercial (d'ici l'hiver 2008) et les abords (printemps 2009). Les Champs «fleuriront» au printemps 2009.

directeur général d'ING. Comme Franck Ailloud, son homologue de Spie, il a rappelé les grands axes d'un projet urbain «à taille humaine».

Grâce à une «boucle piétonne», les Champs seront naturellement reliés avec le centre historique et ses commerces, par les rues Saint-Guillaume et Général Leclerc. L'implantation de l'espace commercial sur le site, auprès du Crédit Agricole et de la DDTE, a été étudiée avec attention. La qualité architecturale est soignée, «dans un souci de pérennité». La dimension de promenade est marquée, avec une esplanade arborée aménagée rue Sainte-Barbe par la Ville, qui réalisera aussi la rue Saint-François. Les Champs s'ouvriront sur un jardin public, place Allende.

Sous les Champs, place à un parking de 643 places et deux niveaux. Et sur la rue du 71^e RI, on retrouvera la gare des TUB, desservie par toutes les lignes de la Cabri, reliée au futur pôle multimodal de la gare.



© Dumas & Associés

Pour bien vivre le chantier

Le constructeur et la Ville s'attachent à réduire au maximum les nuisances inhérentes à un tel chantier : plan de circulation et horaires soigneusement étudiés, roues des camions qui transportent la terre du site vers le dépôt de gravats d'Yffiniac régulièrement nettoyées...

Côté stationnement, le parking des Promenades prend le relais, deux étages supplémentaires de Gouédic sont mis à disposition. Et des tickets donnant droit à du temps de stationnement sont offerts par les commerçants et professions libérales participant à l'opération des Vitrines (lire ci-dessus).

Toutes ces infos seront données régulièrement dans la lettre d'information consacrée aux travaux sur le Champ de Mars, un «Carnet de Ville» diffusé largement à Saint-Brieuc et dans l'agglomération. Il relaiera toutes les animations d'un centre-ville qui continue de vous accueillir. Enfin Charline Geoffroy assure une mission de médiation en mairie et répond à toutes vos questions.

• «Carnet de Ville» disponible en mairie et en ville. Charline Geoffroy, 02 96 62 53 76.

Stationnement : des heures gratuites

Vous pouvez accéder gratuitement, pendant la durée du chantier, aux parkings du centre-ville. L'Union du Commerce et la Ville ont monté cette opération ensemble. Elles mettent à disposition des commerçants et professionnels qui le souhaitent des tickets à moitié prix qu'ils peuvent offrir à leurs clients. En effectuant vos emplettes en centre-ville, vous pouvez ainsi bénéficier de temps de stationnement gratuit : 1 heure aux Promenades, 1h18 à Saint-Benoît ou Poulain Corbion, 1h21 à Raoul Poupard ou 2h15 à Gouédic. Vous repérez les commerçants et les professionnels qui participent à cette opération «Parking gratuit, ça vous dit?» grâce au visuel, affiché en vitrine et dans les bureaux.



© DR

PLU : des orientations de développement exposées en novembre

Urbanisme

Après le diagnostic, présenté aux habitants au printemps dernier, place au PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable : c'est la seconde phase du PLU (Plan local d'urbanisme). Elle fera l'objet d'une exposition du 19 novembre au 14 décembre. Le diagnostic avait permis de lister les atouts et faiblesses de Saint-Brieuc dans les domaines de l'économie, de l'habitat, des déplacements, des équipements, de l'environnement, et d'en dégager des « enjeux », des problématiques. La Ville, avec l'aide du bureau d'études Archipôle, a continué de les affiner, pour les décliner en orientations et actions à l'échelle de la ville et de ses quartiers. Elle travaille sur la base de données techniques, mais aussi du ressenti des habitants. Les grandes thématiques retenues sont :

- l'identité et le cadre de vie de Saint-Brieuc, notamment à travers les places publiques, les entrées de ville, les parcs et vallées, le patrimoine architectural ;
- l'habitat ;
- le développement économique et commercial ;
- les espaces naturels et les paysages ;
- les déplacements ;
- les équipements et services, notamment la modernisation ou la rénovation des équipements.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable fait donc, comme toutes les phases du PLU, l'objet d'une concertation publique, puis sera débattu en conseil municipal. Ce projet de territoire pour Saint-Brieuc 2020 sera encore approfondi d'ici à fin 2008, à travers des orientations d'aménagement particulières pour certains secteurs (par exemple le centre-ville, le Légué,



© Aérophoto - Cressy

l'ouest, Robien ou encore Cesson...), sur lesquels le développement de la ville pourra s'appuyer, que ce soit en termes d'attractivité et d'économie, d'habitat, de services, de cadre de vie selon les cas. Les différentes problématiques des quartiers seront abordées à ce stade.

Cette réflexion aboutie, les orientations guideront l'élaboration du zonage et de la réglementation, qui fixent les règles d'aménagement et de construction selon les secteurs. C'est la dernière phase du PLU avant l'enquête publique. ■

- **Exposition du 19 novembre au 14 décembre à l'hôtel de ville. Réunion publique le 5 décembre à 18 h 30 campus Mazier. Permanences les 20 et 22 novembre, 5, 7, 10 et 13 décembre de 14 h à 16 h 30.**

Contact : Anne-Cécile Genevée au 02 96 62 53 32.
Courriel : plu@mairie-saint-brieuc.fr

Élections

Inscriptions sur les listes

Pour voter lors des municipales et cantonales 2008 (cantons nord et sud), il faudra être inscrit sur les listes électorales pour le lundi 31 décembre 2007, dernier délai.

- **Vous avez 18 ans au plus tard la veille du jour du scrutin** : vous êtes inscrit sur les listes par la mairie, qui vous enverra un courrier pour vous en informer.

- **Vous êtes nouveau Briochin** : c'est à vous d'entreprendre la démarche d'inscription sur les listes électorales.

- **Vous avez changé d'adresse à Saint-Brieuc** : vous devez le signaler pour recevoir votre carte d'électeur à votre nouveau domicile.

- **Vous habitez Saint-Brieuc pendant vos études** : vous pouvez choisir de voter ici, en vous inscrivant.

Toutes les démarches sont à effectuer en mairie, au guichet des formalités administratives.

Vous devrez présenter : une pièce d'identité ; un justificatif de domicile (une facture EDF-GDF ou France Télécom de moins de trois mois) ; un décret de naturalisation si nécessaire.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h.

- **Tous renseignements : 02 96 62 55 08.**

La concertation se poursuit

Près de 35 000 questionnaires PLU ont été diffusés en juin dernier, dont 28 000 dans les boîtes aux lettres des Briochins. 1819 documents remplis ont été retournés à l'IFOP, qui analysait les résultats. Comme les ateliers urbains, cette enquête visait à cerner la perception des Briochins de leur ville, afin d'alimenter la réflexion.

L'exposition sur le PADD, constituée de panneaux mais aussi de supports vidéos, constituera un nouveau temps de concertation. Elle informera les citoyens sur les orientations de développement pour Saint-Brieuc et leur donnera l'occasion de s'exprimer. Elle sera relayée par une plaquette diffusée dans les boîtes aux lettres, qui reprendra les résultats du questionnaire consultables dans leur intégralité en mairie et dans les espaces de proximité. Le débat autour du PADD s'engagera aussi au sein des conseils de proximité.

Permis de construire : nouvelles règles

Limiter le nombre de procédures dans un souci de simplification, garantir les délais d'instruction, clarifier les responsabilités et limiter les sources de contentieux : tels sont les principaux objectifs de la nouvelle réglementation sur les permis de construire.

Les 11 régimes d'autorisation laissent place à 3 permis : de construire, d'aménager, de démolir. Et il y a désormais un seul régime de déclaration préalable (4 auparavant). Les permis de construire et de démolir pourront être instruits en même temps, ce qui évitera de multiplier le nombre de dossiers à constituer. Une liste des pièces à fournir sera établie pour chaque type de demande. Dans le mois qui suit le dépôt, la mairie aura étudié le dossier, informé le demandeur des éventuelles pièces manquantes et du délai d'instruction définitif : 1 mois pour les déclarations, 2 mois pour les permis de construire de maisons individuelles, 3 mois pour les autres permis de construire et permis d'aménager, pouvant être majorés en cas de consultation de service extérieur (notamment l'Architecte des Bâtiments de France dans le périmètre monuments historiques). Au terme de la construction, le demandeur fera une attestation certifiant qu'il a effectué les travaux de manière conforme au permis. L'autorité aura 3 ou 5 mois pour la contester.

A Saint-Brieuc, une personne supplémentaire rejoint le service du Droit des Sols pour mettre en œuvre cette réforme et améliorer les conditions d'instruction et de délivrance des demandes d'autorisations.

• **Service Droit des Sols à Curie, rue Félix Le Dantec, 02 96 62 55 42.**



Marie-Françoise Pearson (02 96 62 55 57) a en charge les déclarations préalables (pour les travaux de moins de 20 m²) et Thierry Nolot (02 96 62 53 42) les permis de construire et de démolir.



Des révisions dans une atmosphère détendue pour ces collégiens de Racine.

Réussite éducative : rentrée en douceur à Racine

Jeunesse

Sur la fin, les vacances estivales peuvent paraître longues à Balzac : « On s'ennuyait, on avait envie de revoir les copains », disent Stéphane, Chakib et Nassim, qui entrent en 5^e. La perspective de passer trois jours à se remettre dans le bain du collège a séduit une quinzaine d'élèves, fin août. Racine, la Caisse des écoles (qui gère le programme Réussite Éducative mis en place par la Ville), le centre social et la MJC du Plateau leur avaient concocté un programme alliant révisions le matin, sorties l'après-midi. Le tout dans une ambiance volontairement détendue, avec les assistantes d'éducation du collège que les jeunes connaissent bien.

Au programme, dictées, grammaire, mathématiques en petits groupes... Pas de pression, pas de peur de l'échec. On n'est pas en classe. Ceux

qui apprécient moyennement l'école se sont sentis bien ici. Voilà qui a permis de démarrer l'année sur de bonnes bases. « On a eu l'occasion de revoir des choses qu'on n'avait pas bien comprises » dit Ouassima. Des matinées de travail, les jeunes retiennent la bonne humeur et quelques éclats de rire. Et l'après-midi, ils se sont amusés... en apprenant : observation des oiseaux de la baie, visite de la bibliothèque et kayak ont aussi des vertus pédagogiques sous des allures de loisirs. Ces trois journées ont fait l'unanimité, les jeunes et surveillants étant ravis de se retrouver dans un contexte non scolaire. Les adolescents et leurs familles ont pu entrer en contact avec la MJC et le centre social qui offrent de nombreuses possibilités. Au final une première action bien représentative de ce qu'ambitionne le programme de Réussite éducative, qui a fait l'objet d'un séminaire en septembre.

110 professionnels au séminaire

Cette expérience du collège Racine était la première action d'un programme de Réussite Éducative qui se mettra en place tout au long de l'année à Saint-Brieuc. Un séminaire a rassemblé 110 professionnels de toutes les institutions et associations socio-éducatives en septembre, pour identifier les besoins, les pistes d'action, les publics concernés. L'accompagnement à la scolarité sera notamment développé cette année. Il vise à aider les enfants et leurs familles à se sentir à l'aise à l'école. Il peut s'effectuer dans les centres sociaux mais aussi à domicile. Pour le mener à bien, le programme s'appuiera sur des bénévoles, en premier lieu des étudiants. Ces derniers peuvent contacter les centres sociaux pour s'investir dans le cadre de ce programme.

La nouvelle maison du « Chat Perché »

Petite enfance

Le Chat Perché a ouvert début septembre dans le prolongement de l'école maternelle, dans l'ancienne école de l'Établette, fermée depuis 1999. C'est désormais l'un des cinq pôles d'accueil de la petite enfance proposés par la Ville de Saint-Brieuc, le plus vaste du département avec ses 1040 m². Jusqu'à présent, la halte-garderie de la Croix Saint-Lambert proposait 12 places, la crèche 15, sur 280 m²... Une autre dimension. Le Chat Perché affiche aujourd'hui une capacité d'accueil de 50 enfants, sachant qu'il y a suffisamment d'espace pour atteindre à terme 70 bambins.

Elles sont une soixantaine de familles à avoir déjà adopté l'équipement de plain-pied, ses salles de jeux, de motricité, d'activités et ses dortoirs, son patio décoré par les écoliers de maternelle, ses terrasses et jardins. Les uns fréquentent l'accueil continu, aux sols bleus, les autres l'accueil occasionnel aux sols roses. Et puis il y a les petits qui viennent avec les assistantes maternelles de la crèche familiale, les assistantes indépendantes, pour des activités partagées dans des salles aux sols jaunes. Sans compter les parents qui participent à des ateliers d'éveil aux côtés de leurs enfants, et ceux qui se rendent aux consultations de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Ces couleurs symbolisent la diversité des modes d'accueil, qui répond aux besoins des familles. Le président de la Caisse d'allocations familiales M. Depagne, tout comme le préfet Philippe Rey l'ont rappelé lors de l'inauguration : « il s'agit de



Ci-dessus, le patio décoré par les écoliers de maternelle.

Ci-contre, lors de l'inauguration qui a rassemblé les partenaires de l'opération, les parents et enfants du quartier.

permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale, tout en respectant les rythmes de l'enfant.»

Les bambins s'approprient les lieux grâce à une équipe de 17 professionnelles de la petite enfance très attentionnées. Petit à petit les activités et projets se mettent en place. Ils seront en partie tournés vers l'extérieur. Car Le Chat Perché, réalisé dans le cadre de la rénovation urbaine engagée à la Croix Saint-Lambert, est aussi un équipe-



ment de quartier qui a déjà des liens avec l'école maternelle toute proche, mais aussi avec le centre social et les associations.



Le Chat Perché pratique

Les horaires : accueil continu (ex crèche, 30 enfants) du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 ; accueil temporaire (ex halte-garderie) lundi, mardi et mercredi de 8 h 30 à 18 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h, soit une amplitude d'accueil élargie ; atelier parents-enfants le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30.

Le financement : montant des travaux réalisés par la Ville 1,47 M€ ; subventions CAF 569 000 €, ANRU 455 000€ et Conseil général 42 000 €.

• Le Chat Perché, 02 96 78 76 00.



Cabri

Accession sociale à la propriété

La Cabri met en place des mesures pour aider les jeunes ménages, sous conditions de ressources, à construire sur son territoire plutôt qu'à l'extérieur. En raison du prix élevé des terrains et des immeubles anciens dans l'agglomération, un certain nombre de ménages (20% entre 2002 et 2005), quitte le territoire pour s'installer dans une commune de la périphérie, notamment des jeunes couples aux revenus moins élevés. Le Conseil général proposant des aides sur l'acquisition d'un logement ancien, la Cabri cible le neuf pour compléter le dispositif. Le montant de l'aide varie de 3000 à 4000€ et permet de voir le prêt à taux 0% augmenter de 10000 à 12000€. Une prime à la location-accession à la propriété est également prévue en parc HLM.

- Service Habitat - Cabri, 8 place Duguesclin, 02 96 77 20 20. ADIL, 02 96 61 50 46.



La Cabri aide les jeunes ménages à construire du neuf.

La sécurité à l'échelle de l'agglomération

Un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est créé dans l'agglomération. Il rassemble tous les acteurs de terrain : éducateurs, Éducation nationale, police et gendarmerie, collectivités... Il ne se substitue pas aux actions menées dans les communes et notamment à Saint-Brieuc mais s'attachera à les renforcer. Lors de la première séance plénière, le Préfet, l'Inspecteur d'académie, les présidents de la Cabri et du Conseil général ont signé le Contrat local de sécurité de l'agglomération. L'objectif principal sera la mise en place d'une médiation de rue avec l'appui du Conseil général. Les premières actions consisteront à la rénovation d'un hall d'immeuble dégradé à l'Europe, avec la MJC du Plateau à la Toussaint ; une sécurisation des équipements culturels et de loisirs pour éviter le vandalisme ; la prévention de la récidive à travers les travaux d'intérêt général ; une formation des professionnels à la gestion des conflits. ■



Le campus continue de se développer, comme en témoignent les travaux d'extension lancés par les universités et les collectivités et à l'occasion du 20^e anniversaire.

Colloque national pour un 20^e anniversaire

Pôle universitaire

Près de 150 universitaires, élus, agents de collectivités et étudiants ont participé au colloque national qui a marqué le 20^e anniversaire du campus Mazier, autour des perspectives des antennes universitaires implantées dans les villes moyennes. Comme à Saint-Brieuc, elles ont pu se développer grâce à l'implication des collectivités et de leurs élus. Elles ont favorisé la démocratisation des études supérieures, réduisant les frais des familles. Ces antennes

offrent aussi les conditions d'une ouverture de l'université sur l'extérieur, d'une prise de conscience de la nécessaire prise en compte de l'insertion professionnelle, puisque qu'elles proposent souvent une offre de formations en lien avec les besoins d'un territoire. Saint-Brieuc est d'ailleurs retenue au niveau national pour une expérimentation sur ce thème.

La voie de la spécialisation

Les antennes de villes moyennes ont été le lieu d'innovations pédagogiques. Elles connaissent cependant encore un déficit en recherche. Et elles doivent davantage miser sur la spécialisation, la spécificité de leurs formations (en évitant les doublons avec les universités mères lorsque les effectifs ne suivent pas).

La spécialisation, c'est la voie qui s'affirme à Saint-Brieuc. Le pôle universitaire poursuit son développement grâce à un partenariat fructueux entre Ville et Conseil général au sein d'un syndicat mixte (le SGPU), entre ces collectivités et les universités de Rennes 1 et 2, rassemblées sur le campus Mazier. Il passe par les licences professionnelles et, la demande est en cours, le master. Le nouveau bâtiment en construction permettra d'asseoir l'image universitaire et d'accueillir ces nouveaux étudiants. ■



Un colloque organisé avec la fédération des maires des villes moyennes.